COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BNP Paribas Cardif enrichit son contrat Cardif Libertés Emprunteur : une offre accessible, digitale et inclusive

Leader mondial en assurance emprunteur¹, BNP Paribas Cardif innove et fait évoluer son offre d'assurance de prêt Cardif Libertés Emprunteur pour la rendre encore plus accessible, digitale et inclusive. En proposant des conditions d'assurance en adéquation avec la situation de ses clients, l'assureur soutient leur accession à la propriété et favorise la réalisation de leurs projets. Ces évolutions répondent aux attentes de ses assurés comme de ses partenaires courtiers.

Une souscription 100% digitale, sans formalité médicale jusqu'à 1 million d'euros empruntés

L'assurance emprunteur garantit le remboursement d'un prêt en cas de décès, d'invalidité, d'incapacité de travail et/ou de perte d'emploi. Son adhésion se doit d'être simple et rapide pour finaliser sereinement l'acquisition d'un bien. Dans cette optique, depuis 2019, en amont de l'obtention de son crédit, le client peut anticiper les démarches d'assurance grâce au **Passeport Cardif Libertés Emprunteur** qui permet d'obtenir une proposition d'assurance valable 12 mois.

Pour les assurés de moins de 46 ans qui empruntent jusqu'à 1 million euros², l'adhésion à Cardif Libertés Emprunteur est désormais possible sans formalités médicales, en renseignant simplement leurs données de santé en ligne, en toute confidentialité. 90% des clients finalisent leur souscription par une signature électronique. Cette hausse du seuil de souscription sans formalité médicale (600 000 euros auparavant), est la pérénisation d'une mesure forte, prise en 2020, lors des premiers mois de la crise sanitaire de la Covid-19, pour faciliter le parcours des assurés. Ainsi, aujourd'hui, près de 80% des clients qui choisissent Cardif Libertés Emprunteur obtiennent une décision immédiate en ligne.



Une simplification des démarches en cas de sinistres, pour une expérience client fluide

BNP Paribas Cardif **simplifie également le traitement des sinistres** en proposant à ses assurés, via son partenaire Cbp³, de collecter **automatiquement** les justificatifs d'arrêts de travail auprès de l'assurance maladie. Pour cela, le client donne simplement son consentement par mandat via France Connect. Grâce à ce service mis en place depuis le mois de juillet 2021, tous les clients ayant déjà adhérés, ou les futurs adhérents de Cardif Libertés Emprunteur, peuvent bénéficier de ce parcours simplifié et gagner en fluidité.

Une assurance emprunteur plus accessible aux personnes fragilisées, avec de nouvelles garanties

Dans le cadre de sa politique RSE, BNP Paribas Cardif s'attache à développer l'impact positif de ses produits et services.

En tenant compte des avancées médicales et des travaux sur l'évolution des traitements, BNP Paribas Cardif renforce régulièrement **l'accessibilité** à l'assurance emprunteur des populations fragilisées. Depuis 2019, le contrat Cardif Libertés Emprunteur offre une couverture et une tarification adaptées aux personnes confrontées notamment à la maladie de Parkinson, au diabète gestationnel ou aux troubles du psychisme liés à un événement de vie⁴, en plus de celles couvertes depuis de nombreuses années et pour lesquelles l'assureur était précurseur il y a plus de 10 ans⁵.



Par ailleurs, depuis septembre 2021, **une aide au retour à l'emploi** est inclue dans le contrat, sans impact sur le tarif. Un capital d'un montant de 1 000 euros est versé à l'assuré en cas de perte d'emploi liée à un licenciement économique ou à une faute grave pour les salariés en CDI, ou à une cessation d'activité pour les chefs d'entreprises en nom personnel ou dirigeant d'entreprise mandataire social.

De nouveaux outils digitaux pour les partenaires courtiers en assurance emprunteur

BNP Paribas Cardif met à la disposition de ses partenaires courtiers en assurance emprunteur de nouveaux outils et parcours digitaux pour répondre aux attentes de leurs clients. L'outil pour établir des devis, finaliser une adhésion ou substituer une assurance emprunteur a évolué, pour permettre une parfaite lisibilité des équivalences de garanties en fonction de l'organsime prêteur. Grâce à ces évolutions digitales, les courtiers diposent de tous les moyens pour conseiller au mieux leurs clients dans leurs projets, selon leur profil et leur situation.



« L'assurance emprunteur a une forte utilité sociale : elle permet aux assurés de réaliser leurs projets avec une tranquilité d'esprit, tout en protégeant leur famille. Nous améliorons régulièrement les garanties au sein de notre contrat Cardif Libertés Emprunteur pour le rendre plus accessible avec des couvertures adaptées aux besoins des clients », déclare Pascal Perrier, Directeur Réseaux CGP – Courtiers & E-Business de BNP Paribas Cardif France.

A propos de BNP Paribas Cardif

Leader mondial des partenariats en bancassurance⁶ et en assurance emprunteur¹, BNP Paribas Cardif joue un rôle clé dans la vie quotidienne de ses clients assurés filiale de BNP Paribas, s'appuie sur un business model unique fondé sur le partenariat. Elle co-crée ses en leur proposant des produits et services qui leur permettent de réaliser leurs projets, tout en se prémunissant contre les aléas de la vie. Acteur engagé, BNP Paribas Cardif souhaite avoir un impact positif sur la société et rendre l'assurance plus accessible. Dans un monde profondément modifié par l'émergence de nouveaux usages et modes de vie, l'entreprise, offres avec plus de 500 partenaires distributeurs dans des secteurs variés (banques et institutions financières, acteurs de l'automobile, de la grande distribution, des télécommunications, fournisseurs d'énergie...) ainsi qu'avec des Conseillers en Gestion de Patrimoine et courtiers qui en assurent la commercialisation auprès de leurs clients. Présent dans 33 pays avec des positions fortes dans trois zones (Europe, Asie et Amérique latine), BNP Paribas Cardif est devenu un spécialiste mondial de l'assurance des personnes et un acteur majeur du financement de l'économie. Près de 8 000 collaborateurs dans le monde participent à la réalisation d'un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 24,8 Md€ en 2020. Retrouvez les actualités de BNP Paribas Cardif sur **bipp_cardif**

Contacts presse

Valérie Oberlin – 07 60 13 49 12 – valerie.oberlin@bnpparibas.com Laure Berkovits – 06 99 31 36 92 – laure.berkovits@bnpparibas.com Marion Saraf – 06 80 93 40 40 – marion.saraf@bnpparibas.com Sophie Le Blévec – 06 65 88 38 39 – sophie.s.leblevec@bnpparibas.com



¹ Source: Finaccord - 2020

² Montant total couvert par Cardif Assurance Risques Divers pour un ou plusieurs biens pour un même assuré

³ Expert en assurance emprunteur et en prévoyance individuelle, le courtier Cbp est une filiale du Groupe CEP.

 $^{^{\}rm 4}$ Agressions, séparation ou divorce, violences conjugales, attentat...

⁵ Āsthme, paraplégie, tétraplégie, polyarthrite rhumatoïde, spondylarthrite ankylosante, valvulopathies, cardiopathies ischémiques et maladies coronariennes.

⁶ Source: Finaccord - 2018